



Mer du Nord

BELGIQUE

BRAY-DUNES

ZUYDCOOTE

GHYVELDE

Echelle 1/5000 e

0 250 500 Mètres

Légende

- Arrêts ligne 16 Navette
- Arrêts lignes 14-20-22
- Arrêts lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Gare
- Ligne 16 Navette
- Lignes 14-20-22
- Lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Périmètre attractivité 1
- Périmètre attractivité 2
- Périmètre attractivité 3
- Périmètre attractivité 4
- Limites communales

Avertissement

Les règles relatives au stationnement sont définies à l'article 12 du règlement écrit du PLUHD. (dispositions communes applicables à toutes les zones).

Sources des données:
DGFiP Cadastre
CUD PLUHD, THNS Attractivité

Communauté Urbaine de Dunkerque
Parcours de la Mairie - BP 85530
59386 DUNKERQUE CEDEX 1
Tél: 03 28 62 70 00



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement PLAN DE STATIONNEMENT Bray-Dunes

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2022
Portant approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacement.

Dunkerque, le 19 décembre 2022
Pour le Président,
Le Vice-Président,
Martial BEYAERT

